

Les projets individuels et les projets de groupe : objectifs, moyens, modes d'évaluation

Les **objectifs, moyens et modes d'évaluation** sont déterminés au sein des projets spécifiques, mais des principes généraux communs peuvent être dégagés.

La détermination des objectifs :

Les objectifs de l'aide sont dans un premier temps dégagés dans chaque **projet individuel**, à partir de la demande de l'enseignant examinée en réunion de synthèse Rased et des différentes observations faites par le maître E (au sein du R.A. et/ou par des observations en classe). Ce projet sera présenté à l'élève et à ses parents lors d'un entretien d'information afin d'obtenir si possible leur adhésion et leur collaboration.

Des **projets de groupe** sont ensuite mis en place à partir des projets individuels et après la détermination des priorités en concertation avec les enseignants. Les projets rédigés sont ensuite soumis et fournis aux enseignants concernés. Ils comportent des objectifs généraux et des objectifs spécifiques à chaque élève.

Le **projet de groupe** est ensuite précisé par une progression qui organise la poursuite des objectifs dans le temps imparti par le projet d'aide. Les progressions au sein des groupes tiennent compte autant que possible de celles des enseignants. Ce souci se heurte toutefois à deux obstacles :

- certains groupes sont formés d'élèves provenant de deux à trois classes différentes et les manuels des classes sont différents.

- certains élèves sont en tel décalage avec le reste de leur classe que les compétences travaillées ont malheureusement peu à voir avec les progressions des enseignants.

En outre l'approche diagnostique des difficultés d'un ou de plusieurs élèves conduit parfois travailler des compétences transversales : attention, mémorisation ... avec des supports ou des activités qui ne peuvent se rattacher à la classe. Une progression qui suivrait point par point celle du maître de la classe transformerait l'aide pédagogique en soutien et la priverait de son efficacité pour les élèves en grande difficulté, ce qui n'est pas souhaitable.

L'évaluation :

L'évaluation des élèves et par les élèves :

Le projet d'aide est basé à l'origine sur une **évaluation diagnostique** des élèves. Cette évaluation fait suite aux observations faites par le maître de la classe, en particulier par des évaluations sommatives. Elle s'en différencie pourtant car son but est d'évaluer les compétences de l'élève, mais également de comprendre l'origine de ses difficultés. Elle est mise en œuvre par le maître E.

Durant la période de réalisation du projet, l'**évaluation** est de nature **formative**, en ce sens que l'élève est informé explicitement des objectifs de l'aide et qu'il s'observe en train d'apprendre et de progresser. Les objectifs en question peuvent être de simples attitudes de travail : l'attention portée aux consignes, la capacité à persévérer en cas de difficulté, celle de reconnaître une erreur et de l'analyser ...ou des compétences plus scolaires.

Le maître E observe également l'élève au jour le jour et ces observations lui permettent d'ajuster le projet d'aide individuel ou la progression à l'évolution de l'élève. L'évolution des compétences de l'élève, ses réussites et ses difficultés sont régulièrement communiquées à l'enseignant.

A mi-période ou à l'issue du projet d'aide, une **évaluation sommative** peut-être réalisée afin de mesurer les compétences acquises à ce moment précis. Cette évaluation doit évidemment être pondérée des **observations** faites durant la période car la situation peut avoir un effet sur la réussite de l'élève, au point que la compétence évaluée est peut-être toujours « *est capable de montrer ses capacités réelles lors d'une évaluation* » ! Cette compétence est néanmoins indispensable à acquérir ! D'autre part, beaucoup de compétences, en particulier transversales, ne s'évaluent pas à un moment donné, mais par des observations répétées en situation.

C'est l'ensemble des observations durant l'aide et à la fin de l'aide qui guideront la décision à prendre à l'échéance du projet.

L'évaluation du projet d'aide :

Pendant la durée du projet, l'ajustement de celui-ci aux besoins spécifiques de l'élève est mesurée grâce à l'observation de l'évolution de l'élève au sein du R.A. et dans la classe. Les remarques pertinentes sur le comportement de l'élève en relation avec les apprentissages sont notées pour chaque séance. Il y a donc une évaluation permanente de l'adéquation du projet. Celle-ci permet le pilotage de l'aide, séance après séance et peut conduire à modifier la progression prévue pour le groupe ou pour un élève en particulier.

A l'échéance du projet, celui-ci est évalué dans son ensemble en référence aux objectifs déterminés au départ.

L'échéance du projet :

A l'échéance de chaque projet, une réunion est organisée avec les enseignants des élèves concernés pour évaluer le niveau de réalisation des objectifs à partir des observations réalisées en classe et en RA et pour prendre ensemble les décisions concernant l'arrêt, la poursuite ou la modification de l'aide.

Cette décision tient également compte des nouvelles priorités qui peuvent se dégager à cette période de l'année.

A la suite de cette réunion, les parents et élèves concernés seront informés des décisions prises. Un accompagnement de l'élève peut-être mis en place à l'arrêt de l'aide pour permettre la transposition en classe des compétences acquises en regroupement d'adaptation, en particulier pour les élèves manquant beaucoup de confiance en eux ou ayant d'importants problèmes d'attention.